

Licenciement d'un médecin à Jijel pour avoir demandé de l'aide médicale à la diaspora

Un médecin exerçant à l'hôpital de Mohamed Seddik Benyahia à Jijel a été licencié cette semaine, pour avoir demandé dans une [vidéo](#), à la diaspora d'envoyer de l'aide aux établissements de santé publique de la wilaya de Jijel. Agé de 57 ans, Rouibah Mohamed exerce à l'hôpital de Jijel depuis décembre 1994.

Dans sa vidéo, le médecin a fait savoir que son hôpital manque de tout et le personnel médical ne pouvait faire face à la montée de nombre de malades atteints de COVID-19 avec les moyens existants. Pour lui, la seule solution qui reste pour continuer à prendre en charge les malades est de demander aux Algériens établis à l'étranger d'envoyer, en urgence, des aides médicales.

La démarche du médecin n'a pas plu aux autorités locales à leur tête de la wali du Jijel qui a ordonné le licenciement du médecin. La solidarité de ses collègues n'a pas empêché la sanction de tomber.

Révolté par l'attitude des autorités, le Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (SNAPAP), a rendu public jeudi un communiqué dans lequel il dénonce cette sanction et demande à la réintégration immédiate et inconditionnelle du médecin.